



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° - 222 - 12 avril 2013

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

SOMMAIRE

- 1 - Non à la lesbophobie, non à l'impunité en Afrique du Sud - 24 avril - Paris - Page 1
- 2 - Appel du Comité de soutien aux syndicalistes de Latelec - Fouchana - Tunisie - Page 1
- 3 - FSM Tunis - Mars 2013 - Déclaration de la dynamique femmes à l'Assemblée des Mouvements sociaux - Page 3
- 4 - Jugement du dictateur Rios Montt à Guatemala - MMF Guatemala - Page 5
- 5 - Forum Social Mondial : Déclaration de la Dynamique Femme internationale à l'Assemblée des mouvements sociaux - Page 6
- 6 - Solidarité avec Amina Mourad et Benasser Ismaini, coordinateurs du mouvement des victimes des organismes de microcrédits de la région de Ouarzazate - Page 7
- 7 - Amina, une jeune militante tunisienne de Femen menacée de mort pour s'être affichée seins nus - De la perplexité à la colère - Page 7
- 8 - Lesbophobie-mysoginie institutionnelle, lettre ouverte au défenseur des droits - Bagdam Toulouse - Page 8
- 9 - Pétition : STOP à l'incitation au viol ! - Osez le Féministe - Collectif Féministe Contre le Viol, FCV - AVFT Libres et Egales - Chiennes de Garde - Page 9
- 10 - Atelier Citoyenneté : « Mutilations sexuelles et mariages forcés » - Maison des Femmes Paris - 19 avril - Page 10
- 11 - De retour du Forum Social de Tunisie - Soirée Femmes en Marche 13 PACA - Page 10
- 12 - L'éducation non-formelle : Tremplin pour l'emploi des jeunes femmes ? - 25 avril - Page 10
- 13 - Débat autour du film : « Stella, femme libre » Michael Cacoyannnis - Paris - 25 avril - Page 10
- 14 - Économies alternatives et approche économique féministe - Perspectives Plurielles avec le CIDFF Phocéen - 23 avril - Marseille - Page 11
- 15 - Économies alternatives et approche économique féministe - Perspectives Plurielles avec le CIDFF Phocéen - 23 avril - Marseille - Page 11
- 16 - Débat : « Les femmes dans la tourmente grecque » - MAGE - 16 mai - Page 11
- 17 - Toutes à la l'Euro-LesboPride ! - Marseille - 10 au 12 juillet - Page 11
- 18 - Livre « La maison du Bosphone » - Pinar Selek - Rencontre/Dédicace - 18 avril - Paris - Page 12
- 19 - Livre : « Les femmes contre l'intégrisme » - Maryam Radjavi - Page 12
- 20 - Livre : « Si je viens vers toi... » - Véronique Verger - Page 12
- 21 - Livre : « Refuser d'être un homme » - John Stoltenberg - Page 13
- 22 - Livre : Ouvrières à domicile - Colette Avrane - Page 13

MOBILISATIONS

- 1 - Non à la lesbophobie, non à l'impunité en Afrique du Sud - 24 avril - Paris

Pour dire Non à la lesbophobie ! Non à l'impunité !

Rendez-vous Fontaine des Innocents - Mercredi 24 avril 2013 à 18h

Noxolo Nogwaza, jeune militante lesbienne, a été victime de viol dit correctif et tuée le 24 avril 2011 en raison de son orientation sexuelle. Elle militait dans le Comité d'organisation de la marche des fiertés d'Ekurhuleni (EPOC) qui fait campagne pour le droit à l'égalité et à la dignité des personnes LGBTI en Afrique du sud.

Deux ans plus tard, l'enquête n'a toujours pas avancé, personne n'a été arrêté ni traduit en justice. Amnesty International France et Lesbiennes of Color, vous invitent à rendre hommage à Noxolo pour montrer notre solidarité avec les militantes lesbiennes d'Afrique du Sud qui luttent contre la violence des préjugés, l'indifférence et l'inaction de la police et de la justice.

2 - Appel du Comité de soutien aux syndicalistes de Latelec - Fouchana - Tunisie

SEA Latelec, filiale du groupe français Latécoère, sous-traitant d'Airbus, a délocalisé de France une partie de la production de câblage à Fouchana dans la banlieue de Tunis en 2005 pour bénéficier d'une main d'œuvre qualifiée et bon marché. Mais, depuis 2010, les ouvrières s'organisent pour faire respecter leurs droits. Elles exigent la fin des heures supplémentaires, le respect de leur dignité et du code de travail. Elles sont, dès lors, victimes d'une répression antisyndicale systématique : mise à pied, tentative de corruption, insultes, sanctions abusives, isolement, remarques sexistes et menaces de mort.

Devant leur refus de baisser la tête, les managers français imposent un lock-out (fermeture patronale) d'un mois à partir du 19 septembre 2012 et le transfert temporaire de la production en France. 200 postes d'intérimaires sont supprimés entre octobre et avril et 200 suppressions annoncées d'ici fin 2013.

Ce n'est pas une relocalisation, mais une manipulation. Tandis que Latécoère bénéficie des commandes record d'Airbus pour accroître ses profits, des travailleurs et travailleuses du Nord sont utilisés, malgré eux, pour briser un mouvement social au Sud.

Une manifestation est organisée le 30 mars 2013 (durant le FSM) devant l'ambassade de France, avec le soutien de militant-es et syndicats locaux et internationaux, pour réclamer le respect de leurs droits.

Dès le 2 avril, une fois les militant-es étrangers reparti-es, la direction de Latécoère se lance, avec ses alliés médiatiques, dans un plan de communication et de désinformation destiné à imputer à ces ouvrières courageuses, la situation envenimée. 15 d'entre elles sont menacées d'une suspension pour avoir participé à cette manifestation.

Jeudi 11 avril, cinq ouvrières sont, au mépris de la loi et de la morale publique, licenciées pour avoir «refusé» de travailler. Il est à noter que les outils de productions ont été transférés en France. Poussées au désespoir, trois d'entre-elles entament une grève de la faim suspendue, pour l'instant, suite aux promesses de nouvelles négociations.

Lundi 15 avril, le licenciement, lui aussi illégal, de cinq autres ouvrières, dont les trois représentantes du syndicat est annoncé par la direction de Latelec Tunisie. « Nous voulons garder notre travail sans perdre notre dignité » déclare Sonia Jebali secrétaire générale du syndicat UGTT à SEA Latelec Fouchana. Nous ne pouvons garder la nôtre que si elles gardent la leur, lui répondent par cet appel public, des syndicats, des associations, des citoyens de toute la planète.

Nous exigeons la reprise immédiate de la production sur le site Latelec de Fouchana.

Nous exigeons la réintégration sans perte de salaire de toutes les ouvrières et ouvriers employé-e-s sur le site en septembre 2012.

Nous exigeons la fin de toutes les répressions antisyndicales ; La solidarité ne s'essoufflera pas. Le fatalisme ne gagnera pas ; Uni-e-s, nous vaincrons !

<https://www.facebook.com/ComiteSoutienSyndicalistesLatelecFouchana>

INTERNATIONAL

3 - FSM Tunis - Mars 2013 - Déclaration de la dynamique femmes à l'Assemblée des Mouvements sociaux

Nous nous félicitons de la présence très importante de femmes, d'associations de femmes et de féministes qui ont participé au forum social mondial à Tunis en mars 2013, et affirmé leur solidarité aux luttes des femmes dans le monde et plus particulièrement à celles de la région arabe. La diversité des travaux des différentes activités de la semaine a mis en évidence une analyse commune :

- Les politiques d'austérité et la mondialisation néolibérale touchent majoritairement les femmes et assomment de plus en plus durement les peuples ;
- Les guerres fomentées de par le monde (Palestine, Syrie, Liban, Mali, Congo...) utilisent les corps des femmes comme arme de guerre et accentuent leur exploitation sexuelle (viols, mariages précoces et forcés)
- L'emprise accrue des extrémismes et des pouvoirs religieux sur le politique qui s'inscrivent dans le cadre d'une restructuration du marché mondial, constitue une menace pour l'émancipation des femmes.

Leur finalité vise à instaurer une société post révolutionnaire basée sur un nouveau pouvoir théocratique en exerçant des atteintes aux fondements de l'état de droit et en donnant au patriarcat une empreinte de religiosité.

Le statut des femmes devient un enjeu politique majeur pour les sociétés et les institutions par l'instauration d'une violence quotidienne pour exclure les femmes de l'espace public ; ces politiques rétrogrades s'inscrivent dans les mêmes politiques économiques néolibérales qui instaurent l'austérité partout dans le monde.

Actuellement, les femmes sont les premières touchées par le recul des droits économiques et sociaux et par la précarité généralisée.

Nous femmes, femmes d'associations et féministes, nous déclarons :

- Notre attachement indéfectible à l'universalité des droits fondamentaux des femmes ;
- Notre volonté que la CEDAW ratifiée soit la base de la constitutionnalisation des droits des femmes, en particulier dans les pays arabes ;
- Notre droit à bénéficier des richesses mondiales (l'eau, la possession de la terre, les richesses minières...) ;
- Notre détermination à lutter contre toutes les formes de violence faites aux femmes (viols, harcèlements sexuels...) ;
- Notre exigence à la protection des femmes réfugiées dans les zones de conflits, victimes de la traite et de l'exploitation sexuelle.

Nous femmes, nous demandons au Conseil international des FSM,

- L'inclusion de l'assemblée des femmes dans le programme officiel des FSM ;
- Le renforcement de la présence d'associations féministes dans la composition du conseil international en diversifiant leur représentation ;
- La mise en œuvre d'une réelle volonté et des moyens permettant d'impulser une véritable parité, tant dans la composition du conseil international que dans l'organisation transversale des débats ;
- Que l'attribution des fonds de solidarité prenne en compte la composante femmes ;
- La mise en place effective d'un réseau international de solidarité avec les femmes tunisiennes en lutte pour leurs droits fondamentaux.

Fait à Tunis le 30 mars 2013

4 - Jugement du dictateur Rios Montt à Guatemala - MMF Guatemala

Le 2 Avril 2013 a commencé au Guatemala le jugement du dictateur Rios Montt pour génocide de la population autochtone Ixil pendant les années 1980. Le « Sector Mujeres », Coordination Nationale de la MMF au Guatemala, suit le processus et nous tient informées des derniers développements. Nous partageons avec vous le rapport de témoignages faits pendant la 8ème du jugement, sur la violence sexuelle.

Ce jugement est une victoire pour tout le peuple du Guatemala qui lutte pour récupérer la mémoire dans le cadre des accords de paix, et revendique toujours le droit des peuples à leurs territoires et à leurs moyens de vie. Les militaires réagissent à leur tour de façon offensive, essayant de criminaliser les défenseurs des droits humains, les accusant de crimes qu'ils n'ont pas commis en utilisant des procédures de récupération de la mémoire contre les activistes qui on rendu possible la justice. De plus, ils accusent les activistes des réseaux sociaux afin de les disqualifier publiquement mais aussi de les désigner comme une forme de menace. C'est ce qu'ils sont en train de faire avec notre amie Sandra Moran, membre du Comité international de la Marche Mondiale des Femmes.

Nous devons être vigilantes pendant tout le jugement qui a lieu jusqu'à la fin du mois de avril. La semaine prochaine, nous vous ferons parvenir une proposition de lettre pour envoyer à toutes aux institutions guatémaltèques afin de revendiquer attention et protection pour notre amie ainsi que pour toutes activistes qui luttent pour la justice dans ce pays.

En solidarité féministe - Sécretariat International de la MMF

La violence sexuelle est un génocide, leur vérité est notre vérité - 10 témoignages de femmes ixiles au Tribunal

« *J'avais 12 ans quand ils m'emmènèrent avec d'autres femmes à la base militaire, là-bas ils m'attachèrent les pieds et les mains... ils me mirent une serviette dans la bouche. ils commencèrent à me violer. je ne savais pas combien me violaient... je perdis conscience. et seul le sang coulait... après je ne pouvais plus me lever ni uriner... ».* Ce témoignage déchirant d'une femme survivante ixile, victime de violence sexuelle, rendu aujourd'hui à la Cour montre comment, durant le gouvernement du Général Rios Montt, la violence sexuelle visait à détruire ou/et causer des dommages aux femmes mayas Ixils, constituant une pratique intégrante de la politique génocidaire du gouvernement.

Nous affirmons que ces actes de violences sexuelles imposées aux femmes mayas ixiles sont un crime de génocide, comme le dispose l'article 376 para 2 du Code Pénal guatémaltèque : « *Commet un crime de génocide, celui qui, avec l'intention de détruire partiellement ou totalement un groupe national, ethnique, ou religieux, poserait l'un des actes suivants : 2°. Dommage qui affecte gravement l'intégrité physique ou mentale des membres d'un groupe.* »

Les témoignages de 10 femmes ixiles présentés aujourd'hui démontre d'une manière claire et sans lieu à hésitation, comment les actes de violences sexuelles commis contre les femmes ixiles durant le conflit armé avaient comme unique fin de causer des dommages irréparables à leurs corps et à leurs vies. Cela constituait un acte de démonstration de pouvoir et de haine imposé à leurs corps, ainsi qu'un acte dégradant et humiliant. Cette pratique était accompagnée d'un système idéologique raciste et patriarcal, où les corps des femmes se convertirent en chose sans valeur. « *Ils attrapèrent ma maman et la traînèrent comme un chien..."" De fait, nous étions des animaux pour qu'ils nous fassent subir de telles choses* ».

La politique contre-insurgée était destinée à provoquer la terreur parmi la population et, plus particulièrement, parmi les femmes, ayant recours à des formes cruelles et extrêmes de violence sexuelle qui causèrent de graves dommages contre l'intégrité physiques et/ou mentale des femmes ixiles de façon permanente. L'acharnement et la traîtrise imposées aux corps des femmes ixiles

démontrent cette intention. De plus des femmes enceintes furent également victimes de ces actes, comme le décrit ce témoignage: « *Ils voulaient que je sois leur femme mais je m'y résignais mais quand ils me coupèrent la tête, je me laissas faire... J'étais enceinte de 6 mois et 15 jours après mon bébé naquit mort... ».*

Les dommages causés eurent pour conséquence que les femmes ixiles ressentent encore en ce jour des sentiments de profonde tristesse, de culpabilité, de peur, et ceci accompagné de différentes douleurs physiques et maladies, comme elles l'ont exprimés à travers leurs témoignages aujourd'hui : « *je me sens très triste, je suis toujours malade et je ne sors pas de la maison... mon cœur me fait mal* ».

L'une des douleurs le plus souvent soulevée au cours de ces témoignages est le fait d'avoir été témoins des violences de leurs mères ou leurs filles. Ces actes se répétèrent dans de nombreux témoignages, démontrant ainsi l'intention de détruire et/ou de mettre à mal profondément le cercle familial, les femmes étant l'objet de l'attaque : « *Moi aussi je vis comment de nombreux soldats violèrent ma fille, alors qu'elle avait seulement 12 ans, ils la jetèrent sur mon lit... 4 soldats violèrent ma fille, ils la battirent violemment et elle ne cessait de pleurer* ».

De plus, il fut démontré que les violences affectèrent la capacité reproductrice de ces femmes, ayant pour conséquence la limitation de reproduction du peuple Ixil, comme une femme de 46 ans en témoigne : « *J'ai une infection dans le ventre, mon bassin me fait constamment mal...* ».

Ainsi le déclara Elizabeth Odio Benito, vice-présidente du tribunal pénal international pour l'ex Yougoslavie (1993-1995) : " *la violence contre les femmes n'est pas une conséquence plus ou moins inévitable ou inhérente d'un conflit armé, mais une politique appliquée de manière systématique afin de détruire des groupes humains, en plus de la victime directe.*"

Les déclarations des femmes ixiles qui ont été présentées aujourd'hui au Tribunal démontrent que les actes de violence sexuelle commis dans la région Ixil durant la période du General Rios Montt avait un "modus operandi", dans la mesure où :

- Il s'agissait d'actes émanant d'ordres d'officiers supérieurs, normalement des lieutenants, qui donnaient directement les instructions aux soldats, en plus de participer directement aux actes de violence sexuelle. « *C'était un sergent qui donnait les ordres aux soldats* »
- Les éléments de l'armée et les patrulleros arrivaient dans les communautés, séparaient les femmes des hommes et emmenaient normalement les femmes aux chapelles, écoles, à la rue ou même dans certaines occasion dans leurs maisons. Une fois la division réalisée, ils se mirent à exercer différents actes de violence sexuelle, dans leur majorité la violence qui était une pratique générale. « *Ils nous attrapèrent et nous emmenèrent dans une salle de la paroisse, et là, ils violèrent un groupe de femmes, plusieurs soldats abusèrent de moi, me laissant presque un an avec une hémorragie* ».
- Le caractère massif des violences sexuelles, c'est à dire, de nombreux soldats, nombreuses femmes victimes, violences multiples, beaucoup d'hommes violèrent la même femme et dans beaucoup de cas, les violences furent commises contre les mêmes femmes. " *Ils nous emmenèrent à la base militaire y là de nombreux soldats nous violaient, je restai là 10 jours et ils me violèrent à de maintes reprises et à d'autres femmes également. "Ils abusèrent de moi tout la nuit, ils étaient 20 soldats mais à la fin je perdis conscience.*"

Toutes ces caractéristiques démontrent que la violence sexuelle était une pratique prémeditée, systématique et généralisée qui avait pour but de détruire et causer dommage aux femmes ixiles, comme groupe cible. Ils ne s'agissaient pas d'actes commis par une troupe, en dehors de tout ordre, mais ces actes étaient ordonnés, approuvés et légitimés. Les responsables étaient des personnes normales, ils n'étaient pas fous, ni ne souffraient de pathologie.

L'un des moments le plus mémorable fut le témoignage d'une femme Ixile qui déclara avoir entendu un soldat dire: « *Rios Montt nous ordonna d'en terminer avec cette ordure ixile parce qu'ils*

collaborent avec la guérilla ».

La pratique récurrente de soumettre les femmes à un régime d'esclavagisme sexuel, où les femmes étaient violées durant des jours par les soldats et étaient forcées de leur faire à manger et les servir sous la menace de mort ou de violence continue. « *Ils me poignardèrent et j'ai les cicatrices, quand ils me violaient, je ne pouvais plus marcher et ils me tiraient comme une balle...Je devais cuisiner pour eux pour qu'ils ne me tuent pas* ».

Ces 10 témoignages des femmes Ixils qui ont été présentées aujourd'hui à la Cour représentent 10 actes de courage, de force et de pouvoir de ces femmes. Aujourd'hui, les femmes ont brisé une fois de plus le mur du silence qui subsiste au Guatemala concernant la violence sexuelle commise à l'encontre les femmes ixiles, et d'autres milliers de femmes mayas, métisses, garifunas durant le conflit armé au Guatemala. Comme l'exprime très justement l'un des femmes : « *aujourd'hui, il y aura un changement dans ma vie parce que je me suis en train de me décharger* ».

Ces femmes, aujourd'hui, nous ont donné leur parole, leur mémoire, leur corps, leur douleur et surtout leur vérité afin de dire que, oui, elles furent violées, et qu'elles veulent que justice soit faite pour ce qui c'est passé, et qu'elles refusent que ceci se répète. « *Je viens témoigner pour que ceci ne se reproduise plus jamais contre nous les femmes* ».

5 - Forum Social Mondial : Déclaration de la Dynamique Femme internationale à l'Assemblée des mouvements sociaux

Nous nous félicitons de la présence très importante de femmes, d'associations de femmes et de féministes qui ont participé au Forum social mondial à Tunis en mars 2013, et affirmé leur solidarité aux luttes des femmes dans le monde, et plus particulièrement à celles de la région arabe.

La diversité des travaux des différentes activités de la semaine ont mis en évidence une analyse commune : Les politiques d'austérité et la mondialisation néolibérale touchent majoritairement les femmes et assomment de plus en plus durement les peuples ; Les guerres fomentées de par le monde (Palestine, Syrie, Liban, Mali, Congo...) utilisent les corps des femmes comme arme de guerre et accentuent leur exploitation sexuelle (viols, mariages précoces et forcés) ; L'emprise accrue des extrémismes et des pouvoirs religieux sur le politique qui s'inscrivent dans le cadre d'une restructuration du marché mondial, constitue une menace pour l'émancipation des femmes.

Leur finalité vise à instaurer une société post révolutionnaire basée sur un nouveau pouvoir théocratique en exerçant des atteintes aux fondements de l'état de droit et en donnant au patriarcat une empreinte de religiosité.

Le statut des femmes devient un enjeu politique majeur pour les sociétés et les institutions par l'instauration d'une violence quotidienne pour exclure les femmes de l'espace public ; ces politiques rétrogrades s'inscrivent dans les mêmes politiques économiques néolibérales qui instaurent l'austérité partout dans le monde.

Actuellement, les femmes sont les premières touchées par le recul des droits économiques et sociaux et par la précarité généralisée.

Nous femmes, femmes d'associations et féministes, nous déclarons : Notre attachement indéfectible à l'universalité des droits fondamentaux des femmes ; Notre volonté que la CEDAW ratifiée soit la base de la constitutionnalisation des droits des femmes, en particulier dans les pays arabes ; Notre droit à bénéficier des richesses mondiales (l'eau, la possession de la terre, les richesses minières...) ; Notre détermination à lutter contre toutes les formes de violence faites aux femmes (viols, harcèlements sexuels...) ; Notre exigence à la protection des femmes réfugiées dans les zones de conflits, victimes de la traite et de l'exploitation sexuelle

Nous femmes, nous demandons au Conseil international des FSM : L'inclusion de l'assemblée des femmes dans le programme officiel des FSM ; Le renforcement de la présence d'associations

féministes dans la composition du conseil international en diversifiant leur représentation ; La mise en œuvre d'une réelle volonté et des moyens permettant d'impulser une véritable parité, tant dans la composition du conseil international que dans l'organisation transversale des débats ; Que l'attribution des fonds de solidarité prennent en compte la composante femmes ; La mise en place effective d'un réseau international de solidarité avec les femmes tunisiennes en lutte pour leurs droits fondamentaux.

Fait à Tunis le 30 mars 2013

6 - Solidarité avec Amina Mourad et Benasser Ismaini, coordinateurs du mouvement des victimes des organismes de microcrédits de la région de Ouarzazate

Nous, soussignés, déclarons notre pleine solidarité avec le mouvement des femmes victimes des organismes de microcrédits au Maroc. Depuis début 2011, 4500 femmes organisées dans l'Association de Protection Populaire pour le Développement Social mènent un combat courageux contre les organismes de microcrédit pour abus de confiance et conditions de crédit insoutenables qui ont entraîné leur surendettement et une paupérisation aggravée.

Amina Mourad et Benasser Ismaini, les deux coordinateurs du mouvement des victimes des organismes de microcrédits de la région de Ouarzazate seront de nouveau convoqués au tribunal de Ouarzazate le 24 avril 2013. Leur procès a été reporté 14 fois.

Ils sont trainés en justice pour avoir défendu, rassemblé les victimes des microcrédits dans leur région et mis à nu les abus des organismes de microcrédits.

Nous demandons avec une grande fermeté l'arrêt des poursuites contre Amina Mourad et Benasser Ismaini qui vont à l'encontre des valeurs démocratiques ainsi que la satisfaction de leurs revendications légitimes et notamment l'annulation de leurs dettes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,

7 - Amina, une jeune militante tunisienne de Femen menacée de mort pour s'être affichée seins nus - De la perplexité à la colère - Joumana Haddad - Écrivaine libanaise

Je dois avouer que l'approche de Femen - utiliser la nudité pour lutter contre le patriarcat - m'a toujours laissé un sentiment de confusion. D'un côté, je me réjouis que les femmes reprennent et revendent le contrôle de leurs corps, dans une société qui les traite comme des objets aux mains des hommes, en toutes circonstances (célébration de la virginité, crimes d'honneur, lois religieuses misogynes...). Mais de l'autre j'ai toujours trouvé absurde, douteuse, la polarité forcée que cela crée entre femmes voilées et femmes surexposées. Comme si le patriarcat nous demandait, à nous femmes : « Alors, vous avez décidé ? Les seins ou la Burqa ? Il faut choisir. » Comme s'il n'y avait pas de troisième option.

En ce qui me concerne, je choisis de ne pas choisir. Je trouve ces deux stéréotypes sexistes, humiliants et contre-productifs. Et je trouve que la prétendue opposition entre eux n'est qu'une illusion d'optique : ils sont les deux faces de la même pièce, celle du patriarcat. La première fait de la femme un objet de tentation à utiliser ; la seconde un objet de tentation à éliminer. C'est pourquoi, malgré tout mon respect pour Femen et pour leur lutte, et malgré mes positions très progressistes en matière de sexualité en général, et de sexualité féminine en particulier, je reste perplexe devant l'utilisation de la nudité féminine par Femen pour attirer l'attention sur les droits des femmes.

Cela m'amène simplement à me poser ces questions : « Et si un homme en faisait autant ? Serait-il autant l'objet d'attention/indignation/intérêt ? Pourquoi une femme doit-elle toujours se sentir obligée d'utiliser son corps comme 'hameçon' ? Pourquoi, pour une fois, ne pas utiliser des corps masculins pour appeler à la liberté et à la démocratie ? »

C'est tout particulièrement pour cela que j'ai insisté pour publier, dans mon magazine (1), des

œuvres d'art représentant des hommes nus autant que des femmes nues. Et je peux vous dire qu'il n'a pas été facile de garder l'équilibre. Le sexisme est tout aussi diffus dans le monde des arts que dans les autres domaines de la vie, et nombre d'artistes ont vite fait de vous expliquer que le corps d'une femme est plus 'esthétique' que celui d'un homme. Ah. Et d'après qui ? Selon quels critères ? Cela me fait penser à l'une de mes héroïnes, l'artiste Louise Bourgeois. Dans un portrait qu'a fait d'elle Robert Mapplethorpe, en 1982, on la voit porter sous le bras, comme un trophée, l'une de ses plus célèbres sculptures phalliques, *Fillette*. La concrétisation d'une revanche sur le patriarcat et sa vision des femmes comme « objets », « possession » et « marchandises ».

Pour autant, que je reste perplexe ne signifie en aucune façon que je ne soutiens pas le combat de Femen. Et que je ne suis pas indignée par le fait qu'une de leurs militantes en Tunisie, Amina, 19 ans, soit désormais menacée d'être lapidée à mort. Cela parce qu'elle a posté sur Facebook une photo d'elle posant seins nus, les mots 'Mon corps m'appartient' écrits sur la poitrine.

Que je reste perplexe ne signifie en aucune façon que je ne suis pas en colère devant les discours de tous ces hommes qui considèrent que si une femme s'expose, c'est qu'elle 'en' demande. Non, les tenues provocatrices ne sont pas des invitations au viol ou au harcèlement. Elles sont un choix personnel. Mais, à l'inverse, la Burqa ne doit pas être considérée comme un moyen de protection, comme ses promoteurs veulent nous en convaincre. De fait, de nombreuses femmes pourtant voilées de la tête aux pieds subissent elles aussi des agressions sexuelles. Et puis, pourquoi serait-ce aux femmes de payer le prix du fait que certains hommes sont des porcs ? Drôle de conception de la sécurité personnelle. Quand donc les machos (qu'ils soient religieux ou non) apprendront-ils que les femmes sont des créatures indépendantes qui n'existent pas dans le seul but de les servir et de plaire à leurs yeux ? ... Et si, pour leur faire comprendre et respecter cela, il nous faut porter leurs pénis sous le bras, alors c'est ce que nous allons faire.

Traduction, autorisée par Joumana Haddad, de l'article original publié en anglais par le site NOW, sous le titre "On Femen, Amina and 'NOT asking for it"

TEXTES

8 - Lesbophobie-mysoginie institutionnelle, lettre ouverte au défenseur des droits - Bagdam Toulouse

Bagdam s'est associée au mouvement de protestation consécutif à la prochaine publication, par le défenseur des droits, d'une plaquette destinée au grand public, intitulée L'homophobie au travail.

Le contexte : Une plaquette, sur 3 colonnes A4 recto verso, destinée au grand public, intitulée L'homophobie au travail, va paraître, éditée par le défenseur des droits, autorité administrative indépendante, chargée entre autres de lutter contre les discriminations. Le sous-titre de ladite plaquette : "Prévenir, agir, réagir. La prévention de l'homophobie et de la transphobie est l'affaire de tous" (c'est Bagdam qui souligne).

Le problème : La Coordination lesbienne en France (dont Bagdam fait partie) a fait des propositions de modifications du texte, lequel était entièrement rédigé au masculin et ne mentionnait pas la lesbophobie... Les LGBT français résistent au concept de lesbophobie, donc à la visibilité et l'indépendance lesbiennes, depuis 16 ans (seize !)... Tenez bon, les gars !

Seules deux modifications/féminisations ont été retenues par l'interlocutrice LGBT chez le défenseur des droits, au motif d'un budget et d'un nombre de signes limités. Quant au mot lesbophobie, vous n'y pensez pas ! C'est un néologisme incompréhensible du "grand public".

Et voilà pourquoi tout le monde il est beau, tout le monde il est gay...

Nota bene : dans cette plaquette, les lesbiennes sont évoquées en deux lignes, dans un encadré de bas de page : "Les lesbiennes sont exposées à une double discrimination : sexism et homophobie." Merci les gars, c'est sympa de penser à nous. Eh oui, Gay est dominant et il a ses minorités...

Conclusion : Cette action ne concerne, en fait que les gays et les trans, car, question à cent sous : à qui pense le "grand public" prioritairement quand il lit ou entend le mot homophobie ? Aux lesbiennes ou aux gays ?

Une lecture éclairante : Pourquoi les gays ne peuvent-ils pas être les alliés objectifs des lesbiennes ? par Michèle Causse : <http://www.bagdam.org/articles/pourquoilesgays.html>

9 - Pétition : STOP à l'incitation au viol ! - Osez le Féministe - Collectif Féministe Contre le Viol, FCV - AVFT Libres et Égales - Chiennes de Garde

Dans une interview accordée au magazine *Elle* le 29 mars 2013, Aldo Naouri, pédiatre et écrivain, a tenu les propos suivants : " *ELLE. Dans votre livre, vous évoquez ces mères entièrement dévouées et qui ne font plus l'amour après la naissance de leur bébé. Vous parlez d'une consultation où vous dites à un père devant sa femme : « Violez-la ! » ; C'est choquant : le viol, y compris conjugal, est un crime condamné par le Code pénal.* - Aldo Naouri. *C'est évidemment une provocation ! J'étais devant un homme qui me disait : « J'en crève d'envie mais j'attends qu'elle veuille. » Sa femme le regardait sans rien dire. J'ai dit en exagérant : « Violez-la ! » C'était excessif mais c'était une manière de dire : allez-y, foncez, ça viendra bien ! D'ailleurs, à ces mots, le visage de la femme s'est illuminé !*". Aldo Naouri persiste et signe en disant "allez-y, foncez, ça viendra bien", et en reprenant à son compte un refrain psychanalytique bien connu et qui fait les beaux jours de la pornographie, selon lequel les femmes aimeraient être forcées (« *le visage de la femme s'est illuminé* »), dans le droit fil de l'idéologie patriarcale qu'il promeut depuis des années, à rebours des avancées de la société tout entière et du droit, qui a fait de la relation de couple une circonstance aggravante du viol.

Les propos d'Aldo Naouri ne relèvent pas d'une « opinion légitime » ou d'une proposition thérapeutique recevable, mais d'une infraction au Code pénal. L'article 24 de la loi sur la presse punit en effet de « *cinq ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende ceux qui (...) auront directement provoqué, dans le cas où cette provocation n'aurait pas été suivie d'effet, à commettre l'une des infractions suivantes : « les atteintes volontaires à la vie, les atteintes volontaires à l'intégrité de la personne et les agressions sexuelles [y compris donc le viol] définies par le livre II du code pénal* ».

L'article 23 de la même loi dispose quant à lui que « *seront punis comme complices d'une action qualifiée crime ou délit ceux, qui soit par des discours (...) des écrits (...) vendus ou distribués (...) auront directement provoqué l'auteur ou les auteurs à commettre ladite action, si la provocation a été suivie d'effet* ».

Ces propos sont d'autant plus graves qu'ils émanent d'une personne qui bénéficie de l'autorité que lui confère son statut de médecin, et de médecin médiatique. Ils constituent un trouble à l'ordre public. Le ministère public, qui représente les intérêts de la société, peut poursuivre d'office Aldo Naouri. Nous lui demandons d'agir.

La pétition : Destinataire: Christiane Taubira, Garde des Sceaux, ministre de la Justice : "Violez-la!" C'est ce qu'Aldo Naouri, pédiatre médiatique et écrivain, dit avoir conseillé à un homme dans l'une de ses consultations pour couples. Il tente de le justifier dans les médias et dans son dernier livre. Madame Taubira, l'incitation à la violence faite aux femmes tombe sous le coup de la loi. Nous demandons au ministère public d'agir dès à présent, d'appliquer la loi et de condamner ces propos d'incitation au viol conjugal. La justice doit porter un coup d'arrêt à toute forme de complaisance médiatique envers les crimes machistes qui constituent un véritable fait de société. Etre complaisant, c'est être complice, c'est inacceptable, la justice doit agir ! Signez maintenant et partagez!

COLLOQUES, RÉUNIONS, DÉBATS, RENCONTRES...

10 - Atelier Citoyenneté : « Mutilations sexuelles et mariages forcés » - Maison des Femmes Paris - 19 avril

Vendredi 19 Avril 2013 de 18h00 à 20h00 «Les mutilations sexuelles et les mariages forcés »par le GAMS (Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles), Interprétariat assuré. Nous vous y attendons nombreuses ! Seules les femmes sont attendues (Lieu non mixte)

Date et thème du prochain atelier : Vendredi 24 mai 2013 de 15h à 17h « La prévention et lutte contre les discriminations et l'égalité femmes/hommes » avec le CIDFF.

11 - De retour du Forum Social de Tunisie - Soirée Femmes en Marche 13 PACA

La Marche Mondiale des femmes 13 Paca vous invite à une soirée Femmes en Marche autour du Forum Social de Tunis qui s'est déroulé du 26 mars au 30 mars 2013 le :

Les militantes de la Marche Mondiale des femmes 13 PACA ont assisté aux différents ateliers et manifestations et souhaitent rendre compte de l'événement.

Seront à cette rencontre : Claire Malen Journaliste et photographe qui travaille depuis un an et demi sur les femmes dans la révolution Tunisienne et qui a exposé ses photos aux archives nationales de Tunis ; Kamel Yousfi, Responsable de l'association Solidarité Jasmin Aix Marseille ; Raphaël Bianchi photographe qui présentera un diaporama de photos prises pendant le FSM ; Françoise Bally de la Cimade ; Et les militantes de la Marche Mondiale des Femmes 13 Paca « Sylvette Celma, Khédidja Kardous, Nathalie Bianchi, Horiya Mekrelouf.

Vendredi 19 avril 2013, 19 heures, Equitable café, 54 cours Julien, 13006 Marseille. Tel 04-91-47-34-48.

12 - L'éducation non-formelle : Tremplin pour l'emploi des jeunes femmes ? - 25 avril

9h : café d'accueil et mot d'ouverture : Valérie Fourneyron, ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

10h : Table ronde : • Emmanuelle Lada, sociologue, professeure à l'Université de Lausanne, membre de l'équipe Genre Travail Mobilités au CNRS ; • Lucia Barbieri, coordinatrice du séminaire Empowering Women, livrera les recommandations et conclusions du séminaire international ; • Clara Carbunar (réseau de Jeunes féministes d'Europe, Marche Mondiale des Femmes), témoignera de bonnes pratiques avec des jeunes femmes en France et en Europe, et de réalités vécues dans le domaine de l'emploi. • Maryse Dumas, Conseil économique et social, groupe CGT, déléguée aux droits des femmes. Elle interviendra sur les conditions d'emploi des jeunes femmes et des bonnes pratiques dans le monde syndical ; • Karima Delli, députée Europe Ecologie Les Verts au Parlement européen, pourra témoigner de son parcours personnel, et du rôle qu'y a joué l'éducation non-formelle.

12h : Échanges avec la salle ;

12h30 : Clôture (sous réserve) avec Najat Vallaud-Belkacem, ministre des droits des femmes

Jeudi 28 avril 2013, de 9h à 13h, Maison des associations de solidarité, 10/18, rue des terres au curé, 75013 Paris Métro Porte d'Ivry (ligne 7) ou Olympiades (ligne 14), Tramway : Porte d'Ivry (ligne T3) Bus : 27, 83, 62, 64, 132 Stations vélib : n° 13114, 13046, 13045

13 - Débat autour du film : « Stella, femme libre » Michael Cacoyannis - Paris - 25 avril

Nous sommes heureuses de vous accueillir le jeudi 25 avril 2013 à 20h au cinéma le Nouveau Latina. Marc Olry, de la société Lost Films présentera le film de Michael Cacoyannis « *Stella femme libre* », Grèce, Milas Film, 1955, *Stella femme libre* est le deuxième film de Michael Cacoyannis (1922-2011), réalisateur grec resté célèbre pour son adaptation d'Electre (1962) et le succès

mondial de Zorba le Grec (1964) avec Anthony Quinn. Pour tourner Stella, il s'entoure des plus grands artistes de la culture grecque d'après-guerre : Yannis Tsarouchis aux décors, Manos Hadjidakis compose la musique...

Pour incarner Stella, chanteuse de cabaret dont tous les hommes tombent amoureux, cette femme fatale libre de choisir ses amants et de refuser le mariage, il fait appel à une débutante : Mélina Mercouri. La séance sera suivie d'une rencontre avec Marc Olry

15 - Économies alternatives et approche économique féministe - Perspectives Plurielles avec le CIDFF Phocéen - 23 avril - Marseille

Suite aux différentes crises économiques, le développement durable a été pris comme mot d'ordre et concept pour répondre à ce qui apparaît évident : les ressources naturelles ne sont pas infinies, il faut mettre fin à leur exploitation débridée. Depuis 2012, les Nations unies l'ont ravivé sous la dénomination de « croissance verte ».

En dehors de cette approche, d'autres courants de pensée partant du même constat - les limites des ressources naturelles et humaines - portent sur un changement profond de l'économie de croissance qui est la base du capitalisme, notamment la décroissance et l'économie solidaire.

Il va vous être proposé une lecture critique de ces approches à l'aide de la critique féministe de l'économie afin de déboucher sur d'autres pistes de réponses à « la crise ».

(Plats de 5 à 8 €)

Mardi 23 Avril 2013 à 18h, au café associatif Le Tabou, 45 rue de la Coutellerie Marseille 2^{ème}. Les personnes qui désirent rester ensuite sur place pour se restaurer, doivent s'inscrire aux deux adresses suivantes (1 mail commun) : Taboumarseille@gmail.com, beaborg2005@yahoo.fr

16 - Débat : « Les femmes dans la tourmente grecque » - MAGE - 16 mai

Ouvertures : Margaret Maruani Directrice du Mage et de la revue *Travail, genre et sociétés* ; Fatima Lalem Adjointe au Maire de Paris, en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes

Débat introduit par Margaret Maruani et animé par Rachel Silvera, économiste, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense

A la participation de : Mary Leontsini, sociologue, Université d'Athènes, Département d'éducation pré-scolaire ; Antigone Lyberaki, économiste, Université Panteion, Athènes ; Alika Mouriki, sociologue, Centre national de recherche sociale, Athènes ; Antigone Lyberaki, économiste, Université Panteion, Département de politique sociale ancienne Secrétaire d'Etat à l'Égalité des sexes, en Grèce

Pour la bonne organisation de ce débat, merci de confirmer votre venue par retour de mél à mage.cnrs@shs.parisdescartes.fr

Jeudi 16 mai 2013 de 17h à 20h Les femmes dans la tourmente grecque, Amphithéâtre Durkheim 54 rue Saint-Jacques- 75005 Paris

17 - Toutes à la l'Euro-LesboPride ! - Marseille - 10 au 12 juillet

L'EuroLESBOpride se déroulera du 10 au Mercredi 10 juillet au samedi 20 juillet à Marseille. Avec de multiples évènements organisés par des lesbienne pour des lesbiennes

- Un Village Lesbien, ouvert du jeudi 11 juillet au vendredi 19 juillet (des stands, une scène ouverte, une cafet !) ;
- Des journées ateliers/débats/conférences les lundi 15, mardi 16, et mercredi 17 juillet ;
- Films, projections, débats, les lundi 15, mardi 16, et mercredi 17 juillet ;
- La soirée concert le mercredi 17 juillet ;
- La première Rencontre des organisations lesbiennes en Euro-méditerranée les jeudi 18 et vendredi 19 juillet ;

- La Marche de nuit le jeudi 18 juillet ;
- La grande fête lesbienne le vendredi 19 juillet : L'EuroLESBOpride party ;
- Le cortège lesbien dans la marche Europride (mixte) du samedi 20 juillet ;
- Et cerise sur le gâteau : Des activités en extérieur : randonnée/baignade, journée sur l'île du Frioul, balade,

Attention, il n'y a pas de pré-vente pour les évènements de L'EuroLESBOpride, les inscriptions, entrée se feront sur place. Organisation assurée par l'association lesbienne le CEL de Marseille, avec la participation active des Locs, (lesbiennes of color), de Cineffable, de la CLF (Coordination lesbienne en France) et de toutes les associations lesbiennes ...

Le pré-programme, régulièrement mis à jour, ainsi que le Bulletin d'inscription, l'hébergement... sur le site du CEL : www.celmrs.free.fr ; Toutes les questions concernant l'évènement : celmrs@gmail.com

RADIO, CINÉMA, LIVRES, SORTIES...

18 - Livre « La maison du Bosphore » - Pinar Selek - Rencontre/Dédicace - 18 avril - Paris

Le 18 avril à 19h, rendez vous à la librairie L'Imaginaphe pour une rencontre avec Pinar Selek autour de son roman "La maison du Bosphore" qui vient de sortir aux éditions Liana Levi. «Après le coup d'Etat de 1980 en Turquie, quatre jeunes épris de liberté cherchent leur route dans une société figée. Quatre parcours réunis par une même devise : il nous reste un demi espoir.» Malgré l'acharnement politique et judiciaire que vit Pinar Selek depuis 15 ans, elle n'a jamais cessé d'écrire et de lutter contre toutes les formes d'oppressions. Face à la torture physique et psychologique et à la violence d'un verdict inique qui l'a condamnée, le 24 janvier 2013, à la prison à vie, elle reste debout et fidèle à ses engagements. Ses avocats ont fait appel et rien ne pourra la faire taire ! Pinar Selek n'est pas seule ! Continuons à inventer et construire une autre société !

Librairie L'Imaginaphe, 84 rue Oberkampf 75011 Paris. Métro Parmentier

PS : un lien vers une interview intéressante de Pinar Selek :

<http://www.pinarselek.fr/?page=showVideo&&id=49>

19 - Livre : « Les femmes contre l'intégrisme » - Maryam Radjavi

Et si c'était les femmes qui allaient renverser les mollahs et instaurer une société où elles auront toute leur place et même un peu plus après trente années d'apartheid sexuel en Iran ?

C'est le pari audacieux et intrépide que relate le livre de la dirigeante de l'opposition iranienne, Maryam Radjavi qui paraît aujourd'hui au titre prometteur « Les Femmes contre l'intégrisme » chez l'éditeur Jean-Claude Gawsewitch.

L'anthropologue Françoise Héritier, dans sa préface à cet essai, a salué cette belle expérience humaine : "Il y a là une expérience humaine étonnante que nous ne pouvons que contempler, admirer et soutenir, voire dont nous devons nous inspirer dans des contextes où l'apparence démocratique et laïque donne le change à la réalité, et masque le soubassement essentiel du pouvoir politique jusqu'à maintenant, à savoir la domination sur le corps des femmes, l'occultation de leurs facultés et leur élimination, par principe, de la compétition pour le pouvoir".

<http://www.amazon.fr/Femmes-contre-l'int%C3%A9grisme-Maryam-Radjavi/dp/2350134156>

20 - Livre : « Si je viens vers toi... » - Véronique Verger

Un livre témoignage sur la prostitution aux éditions de Villèle, un ouvrage qui fera sans doute moins de bruit dans les médias parisiens que « Les demoiselle d'Amsterdam » de Martine et Louise FOKKENS (Fleuve noir, Libération du 12 mars). « Les charmes d'une femme, ça se monnaye ? Cinq années de prostitution, ça laisse indemne ? » se demande l'éditeur. « Avec ses yeux bleus, profonds,

qui en disent long et sa voix rauque, Véronique raconte. Il faut l'entendre. L'émotion est là, palpable. Un début de vie inimaginable, des années de trottoir, quatre enfants de trois pères différents - violents, haineux pour certains au point de vouloir éloigner d'elle ses fils - la ville de Tours, qu'elle a voulu faire sienne et dont elle connaît les rues, les bars, les gens, les mœurs... Véronique Verger est une femme accomplie, mais une mère déchirée et ses paroles sortent tout droit de son cœur et de ses tripes. Bien plus qu'un récit de vie, ce livre est un réquisitoire passionné contre la prostitution : celui d'une femme, qui a traversé tellement d'épreuves que l'on se demande comment elle tient encore debout. Mais cette femme a compris que la vie nous donnait ce que l'on devait connaître, le meilleur comme le pire, pour se réaliser. Elle a franchi les obstacles un à un, a surmonté, grâce à sa volonté de fer et à son énergie rayonnante, la souffrance, la violence, l'épuisement physique et moral, la méchanceté humaine ».

21 - Livre : « Refuser d'être un homme » - John Stoltenberg

Un manifeste sur une autre façon d'être un homme. Un livre insurrection qui traduit les idées féministes radicales en une vision du monde et une identité morale que peuvent revendiquer et incarner sans fausse honte les personnes nées avec un pénis.

Editions Syllèphe

22 - Livre : Ouvrières à domicile - Colette Avrane

Ce livre retrace le combat pour un salaire minimum sous la Troisième République

Il présente la « Loi sur le salaire minimum des ouvrières à domicile dans l'industrie du vêtement » (1915) dans son déroulement complet : causes et préparation, contenu et application pendant les 25 ans qui suivent son vote. Cette loi qui instaure des comités de salaires et d'expertise a du mal à se mettre en place. Les patrons ne sont guère enthousiastes, les ouvrières n'osent pas se plaindre de sa mauvaise application. *Avec une préface de Michelle Perrot.*

Éditions Presses universitaires de Rennes, Disponible en librairie, Prix : 17,00 €